

Une classe pour des élèves dyslexiques

Elle verra le jour en septembre au collège Saint-Michel, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Explications, avec Dominique Remaud et Marie Delcourt (1).

Pourquoi créer une classe dédiée aux enfants dyslexiques ?

Nous sommes partis d'un constat : un enfant sur vingt est dyslexique. Ils sont souvent marginalisés, en situation d'échec scolaire et perçus comme ne faisant aucun effort. Nous souhaitons leur redonner confiance et les accompagner en groupe pour de meilleurs résultats.

Concrètement, la dyslexie, c'est quoi ?

C'est un trouble de l'apprentissage du langage écrit. Les personnes dyslexiques ont du mal à différencier certains mots (vers/verre/vert), à écrire des mots compliqués et à apprendre certaines langues étrangères.

Quel dispositif mettez-vous en place en septembre ?

Ce sera un accompagnement humain et technique, pas une classe ghetto. Elle accueillera vingt élèves de 6^e, la moitié d'entre eux n'étant pas dyslexiques. L'idée, c'est de créer un tutorat entre les dyslexiques et les non-dyslexiques. Douze enseignants se forment actuellement pour les accueillir. Année après année, tous les professeurs seront armés pour les accompagner jusqu'en terminale.



Archives Ouest-France

La dyslexie est un trouble de l'apprentissage du langage écrit.

Concrètement, comment se dérouleront les cours ?

Il y aura deux fois plus d'heures de cours en maths et en français, notamment. Au lieu d'apprendre l'anglais, une langue difficile pour eux, nous leur enseignerons l'italien. Les aménagements pédagogiques seront nombreux : les élèves pourront s'enregistrer ou être aidés par leurs camarades non dyslexiques pour noter les réponses aux devoirs... Ce sera stimulant pour tout le monde.

Y aura-t-il une incidence sur les frais de scolarité ?

Non, ils ne seront pas plus élevés

que pour les autres enseignants que nous dispensons.

Propos recueillis par
Nicolas YQUEL.

Pratique. Contacter Dominique Remaud et Marie Delcourt, à l'ensemble scolaire Saint-Gabriel/Saint-Michel. Tél. 02 51 64 60 00.

(1) Dominique Remaud est le directeur du collège Saint-Michel de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Marie Delcourt est la responsable pédagogique du niveau 6^e.